



Compte-rendu du conseil d'école du 21/03/2024

Présents

Représentants des parents d'élèves élus : Mesdames Ribreau, Despretz, Pirrault et Messieurs Bregegière et Royer.

Enseignants : M. Darmagnac, et Mmes Vallet, Raud-Allard, Garond, Bournay, Charpentier, Petitjean, Léonard, Diguët, Bouzon et Blaise

DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : Mme Deneuille

Périscolaire : Mme Douguet

Mairie : Mmes Lorgnier et Lescrure (élues)

Excusés : Mme Cholat (Inspectrice de l'Éducation Nationale, Circonscription POITIERS Est)

Mesdames Nardo, Tessier, Lefèbre, Dupuy, Beras, Sauvannet, Lièvre, Maréchal et Monsieur Bruneau (parents d'élève)

Mmes Coudert Moreau, Picard et M Dubin (Rased),

Mmes Menanteau et Pillet (enseignantes)

Présidente du conseil : Mme Blaise

Secrétaire de séance : Mme Charpentier

Début du conseil à 18h15.

1. Les effectifs et la carte scolaire :

a) **Actuellement** : Effectifs : 254 élèves inscrits à ce jour. Moyenne de 23,09 élèves par classe.
Ce chiffre évolue durant l'année puisque nous avons accueilli jusqu'à 259 élèves.

Répartitions :

Niveaux	Effectifs	Classes	Effectifs
CP	53	CP A	24
		CP B	23
		CP / CE1	6
CE1	49	CE1	24
		CP/ CE1	17
		CE1 / CE2	8
CE2	45	CE2	27
		CE1/ CE2	18
CM1	56	CM1 A	22
		CM1 B	23
		CM1/ CM2	11
CM2	51	CM2 A	19
		CM2 B	21
		CM1/ CM2	11

b) **Pour 2024/2025** :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Prévision (2024/2025)	52	53/ 54	49	45	56	255/ 256

Moyenne de 23,19 élèves par classe.

Ces chiffres n'ont pas pu donner lieu à l'ouverture d'une 12ème classe comme cela avait été demandé par l'équipe.

La carte scolaire a octroyé à l'école, pour une année supplémentaire, 80 % de décharge pour la direction.

Les parents interrogent le conseil sur l'équipe enseignante de l'année prochaine :

→ Les enseignants titulaires peuvent tous décider de participer au mouvement des enseignants.

Les enseignants non titulaires (trois à l'école) doivent participer. Ils pourront obtenir ou non une nomination dans notre école. Donc, trois nouveaux ou nouvelles collègues pourraient être nommés à JMP élémentaire à la rentrée.

2. Equipe enseignante et les partenaires :

a) **RASED**

Nous avons une psychologue scolaire depuis janvier 2024 : Mme PICARD

Le poste de la maîtresse ADP à mi-temps est complété par la présence d'un enseignant ADP supplémentaire Monsieur Guy Marie DUBIN. Notre RASED est donc maintenant complet.

b) L'emploi civique

L'école a accueilli une nouvelle personne dans son équipe : Mme PASTOUREAU Léanne comme emploi civique. Son contrat est de 6 mois et se terminera donc en juillet 2024. (30 heures hebdomadaires maximum).

C'est une aide importante pour l'école : elle peut être en appui dans les classes, cogérer des groupes en bibliothèque, accompagner en sortie, aider la directrice dans des tâches administratives... Ses missions sont donc multiples, son aide est précieuse. L'équipe enseignante est vraiment très satisfaite de son aide, elle est investie, impliquée et motivée. Nous espérons avoir, de nouveau, un candidat sur ce poste pour l'année prochaine, ne pas hésiter à en parler autour de vous.

c) Les remplaçants

Les parents interrogent le conseil sur les remplacements en cas d'absence d'un enseignant.

→ Pour chaque absence, un remplaçant est demandé auprès de la secrétaire de circonscription. Il est envoyé en fonction des disponibilités. Si nous n'avons pas de remplaçant, les élèves sont effectivement répartis dans les classes suivant une répartition réalisée en début d'année par chaque enseignant. C'est la directrice qui gère cette répartition avec l'aide de l'emploi civique. Un travail en autonomie (lecture, mathématiques, français) sous forme de fiches basées sur des révisions est toujours distribué. Les enfants disposent aussi de travaux à finir laissés par leur enseignant. Les élèves répartis peuvent aussi participer au soutien de leurs camarades dans les classes : atelier de lecture, ce qui développe les compétences de coopération. Les élèves peuvent aussi participer à certaines activités proposées par la classe qui accueille (EPS).

Ce travail de répartition prend beaucoup de temps à la directrice. De même, dans l'attente de l'arrivée du remplaçant, Mme Blaise prend en charge les élèves. C'est compliqué lorsqu'elle est en classe le vendredi.

Le manque de remplaçant est vraiment très problématique. Cela demande une véritable organisation coûteuse en temps et en énergie pour l'équipe enseignante. Mais surtout, cela entraîne une perte de temps d'apprentissage pour les élèves concernés et malgré une organisation rigoureuse, cela perturbe tous les élèves.

d) Le périscolaire

Nous avons appris une restructuration des services de la mairie qui entraînera le changement des postes des agents. Mme DOUGUET ne travaillerait plus avec nous. Nous aurions, pour la remplacer, une personne en charge du périscolaire des écoles élémentaires et du centre aéré de la commune. Or, Mme DOUGUET est un repère pour les enfants, pour les parents, pour les enseignants, une personne ressource pour la directrice et un lien important entre l'école et la mairie. L'équipe enseignante pense que son poste actuel est essentiel au bon fonctionnement de l'école et au maintien d'un climat scolaire serein. L'équipe enseignante a adressé un courrier à l'adjointe chargée des affaires scolaires pour faire part de son étonnement face à la modification d'un fonctionnement efficace qui satisfait tout le monde. Les enseignants s'interrogent aussi sur le calendrier de cette décision.

→ Le calendrier est mis en place dès le mois d'avril mais il se fera progressivement pour éviter que les nouveaux agents soient perdus dans leur mission. Il sera effectif en septembre.

La mairie dit répondre à la demande des parents pour avoir un responsable en permanence sur l'école avec une mise en place d'un chef d'équipes qui sera présent sur chaque temps. Il n'y aura plus de transversalité pour les agents. Ils seront axés sur un métier et une tranche d'âge.

L'équipe enseignante aurait aimé être consultée avant la mise en place effective de ces changements.

→ Une présentation sera faite par la mairie lors de la prochaine commission PEEEEJ. L'adjointe chargée des affaires scolaires invite la directrice à prendre contact avec le directeur général des services de la mairie afin d'être rassurée.

Les parents d'élèves demandent la diffusion d'un organigramme ou d'un trombinoscope pour connaître les interlocuteurs à joindre en cas de besoin et les personnes qui s'occupent de leurs enfants.

3. L'évaluation d'école

Nous sommes sur le point de terminer l'autoévaluation afin de rendre notre rapport écrit au référent académique. Nous mettons en commun le travail des différentes commissions. Les examinateurs extérieurs vont en être destinataires. Après étude, ils vont organiser leur venue dans l'école pour observer et rencontrer l'équipe. Ils feront à leur tour leur rapport qui nous sera remis. Il nous permettra de réfléchir et de construire l'an prochain notre nouveau projet d'école avec des axes de travail dégagés. L'auto évaluation s'est bien passée : les retours sont positifs de la part des parents et de l'équipe. Les échanges étaient riches, intéressants et courtois.

Le travail de rédaction du rapport ainsi que l'analyse des questionnaires étaient complexes et coûteux en temps.

4. Les projets :

Tous les projets annoncés en début d'année sont en route. Un tableau récapitulatif est présenté au conseil.

L'équipe enseignante remercie l'APE, la Mairie pour leur investissement et leur aide financière concernant notamment les projets de sorties scolaires.

Des précisions sont apportées sur certains projets :

Pour les Projets artistiques

- Chorale cycle 2 : dates des concerts : **le jeudi 27 juin** pour les CP et le **28 juin** pour les CE1 dans la salle du conseil à la mairie.
- Journée à Paris le 11 avril 2024 (CPA, CP B , CP/ CE1 et CE1).
- Chorale « cycle 3 » : « Ensemble » réalisée avec l'école SV, le 30 mai dans la salle Colette Besson ou le 6 juin en extérieur (Parc des Bizais).

Projet fédérateur en plus

- carnaval : le 28 mars 2024 commun avec la maternelle.
Défilé sécurisé par la police municipale dans le quartier de l'école.
Goûter restauration scolaire.

Projets Histoire/ EMC

- Sortie à la Rochelle du CM1/ CM2 dans le cadre des commémorations des 80 ans du débarquement des alliés le 23 mai 2024.
- Intervention du « Toit du monde » en CM1/ CM2 et en CM2 A, dans le cadre de la quinzaine contre le racisme. (18 mars)

Projets sportifs

- Olympiades organisées par la mairie le 21 juin 2024.

Projets « éducation à la santé »

- Intervention du CRIAVS pour les CM1 et les CM2 : le 2, 3 et 4 avril dans le cadre de la « *Quinzaine contre le Harcèlement* » du 25 mars au 6 avril à Buxerolles.

Les parents font savoir qu'il ne faut pas hésiter à solliciter l'APE lorsque les enseignants manquent d'accompagnateurs pour les diverses sorties.

Les parents interrogent le conseil sur les projets de sortie de fin d'année :

→Les classes de cycle 3 réfléchissent pour se rendre à Lathus. Elles auront besoin de financements de la part de l'APE. Une participation sera demandée aux familles.

Les parents interrogent aussi sur le projet « végétalisation » des cours

→L'équipe enseignante aura une présentation des travaux le 02 avril avec l'architecte.

5. Affectations collègue

La campagne d'affectation en 6^e a commencé le 11 mars. Elle se déroulera en plusieurs temps.

Deux temps spécifiques à l'école et un temps plus spécifique avec le collège.

→Un premier temps (du 11 au 29 mars) permettra la vérification des adresses postales des représentants légaux pour définir le collège de secteur.

→Le deuxième temps (du 02 avril au 15 mai) sera dédié aux demandes de dérogations d'affectation.

→Le dernier temps (après le 21 juin) correspond à l'inscription dans le collège d'affectation de l'élève.

6. Travaux, demandes et équipement informatique

Nous remercions la municipalité, M. FRADIN, Nathalie DOUGUET et les agents communaux pour tous les travaux réalisés dans l'école depuis le dernier conseil.

→Nous remercions aussi M BIARD pour son efficacité dans la réalisation de nos photocopies.

→ Nous remercions les agents de ménage pour le balayage des feuilles mortes sous le préau.

→ Nous remercions aussi M POUPARD pour son installation de nouveaux vidéoprojecteurs (bâtiment B et C)

Un tableau récapitulatif des demandes et travaux est présenté au conseil.

a. Certaines demandes restent en attente :

- Garage à vélo, ventilateur Bâtiment C : → Mme Lorgnier va reformuler une demande
- Problème ouverture de la grille pour ressortir de l'école.
- Le financement des déplacements pour la piscine :
→ Il sera pris sur le budget « déplacement » de l'école au détriment des autres déplacements.

b. Certaines demandes n'ont pas encore de réponse et sont importantes pour la sécurité :

- Zone d'accueil à l'entrée de l'école, devant l'ascenseur, glissante et dangereuse pour nos élèves.
→ Cela devrait être réglé dans les prochains jours.
- Sonnerie peu audible dans le bâtiment B en présence des groupes.
- Protection « pommelées des portes » : → Mme Lorgnier pense que les portes disposent déjà de système de protection.
Une vérification sera faite.
- Intervention défibrillateur bâtiment A suite à un accident : → Un changement de place ou de hauteur du défibrillateur est difficile, protection des coins ?
- Problème ASCENSEUR : régulièrement en panne ouvert en bas du bâtiment.
→ Des contrôles sont pourtant faits à chaque demande.

c. Demandes nouvelles :

- Affichage trop petit et mal placé : besoin d'un double tableau à mettre au niveau de la porte d'entrée de la garderie et sur le mur noir tout en gardant le panneau d'affichage du parvis. → Mme Lorgnier note la demande.
- Problème soleil dans le bâtiment B/ vidéoprojecteur : film à placer sur les vitres ?
→ Mme Lorgnier note la demande. Le réaménagement de la cour pourrait apporter la solution.
- Les parents d'élèves indiquent qu'une salle dédiée à l'aide aux devoirs serait essentielle car c'est difficile pour les élèves de se mettre au travail avec la proximité des élèves du CLAS
→ Les élèves de la garderie et du CLAS sont en contact un court moment pendant le goûter. Ensuite, les élèves de la garderie réintègrent la cour des grands et le bâtiment C où, ceux qui le souhaitent, peuvent faire leur travail.
Il n'y a plus d'aide aux devoirs mis en place à la garderie.
- Ils souhaitent aussi revenir sur le goûter jugé trop insuffisant.
→ La mairie prévoit toujours plus mais il y a des imprévus. Les enfants sont resservis 2 fois. Il y a 3 composantes sur le goûter contrairement aux autres collectivités qui n'en proposent que deux.
- Les parents d'élèves souhaiteraient que la mairie trouve une solution pour l'installation de boîtes aux livres au niveau des deux écoles.
→ La mairie va se renseigner concernant l'endroit où elles pourraient être installées sur un espace public autre que le parvis à cause du plan Vigipirate.

7. Sécurité : Plan Vigipirate, exercice incendie et PPMS

Nous sommes en plan « VIGIPIRATE sécurité renforcée risque attentat », niveau 2 du plan Vigipirate

→ Nouvel affichage sur le parvis.

a. Les exercices « incendie »

Un deuxième exercice a été réalisé pour les deux bâtiments au cours du mois de mars.

Une visite de la commission intercommunale de sécurité de grand POITIERS est prévue le mercredi 10 avril à 9 h00 pour le bâtiment C

b. Les plans particuliers de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS) :

Nous allons réaliser un deuxième exercice PPMS risque majeur

Des exercices PPMS sur la pause méridienne sont prévus.

c. Rappel : dans le cadre de la sécurité des élèves, se pose toujours le problème :

- de la place de l'interphone : la présence de l'ascenseur occulte la visibilité de l'entrée. Les écoles sont au niveau de sécurité « Vigipirate Urgence Attentat ». Le déplacement de l'interphone, au niveau de la grille d'entrée, visible par tous, est une urgence.

- de la sortie de l'école en dehors des heures de récréation.

Fin du conseil à 20h15.

La directrice

